

intérêts du Canada, de l'empire et du monde entier?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Le défaut de ratification par le Parlement entraînerait, il va sans dire, la chute du ministère qui soumet le traité à l'approbation des Chambres.

L'hon. M. FIELDING: Ce n'est pas ce que j'avais en l'idée.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Telle serait la conséquence du défaut de ratification. Dans ce cas, ce serait à mon honorable ami et à ses collègues qui seraient ministres de répondre à la question qu'il vient de poser.

L'hon. M. FIELDING: Je ne songeais pas à cela. Le sort d'un ministère ou d'un parti a bien peu d'importance en comparaison des destinées de la Société des nations. Je n'ai pas demandé quel serait le résultat pour les députés d'un parti ou de l'autre, mais en quoi les intérêts du Canada et ceux de l'empire souffriraient du défaut de ratification du traité. Quelles en seraient les conséquences pour l'une des nations intéressées? Que nous importe ou qu'importe à l'empire ou au monde que nous ne ratifions jamais le traité?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Voici: le Canada se tiendrait à l'écart du reste de l'empire. Cela l'obligerait à agir d'une manière indépendante, à tel point qu'à l'avenir on ne pourrait pas considérer qu'il coopère avec les autres nations de l'empire.

L'hon. M. FIELDING: En tant que partie de l'empire, le Canada, dans tous ses rapports internationaux, ne serait-il pas lié par la ratification de Sa Majesté le roi et du parlement anglais?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Sa Majesté le roi et ses conseillers ont reconnu à ce Parlement le droit d'exprimer son avis au sujet de ce traité. J'ai pris cet engagement envers le Parlement et je l'ai fait connaître au gouvernement anglais. Celui-ci s'est rendu compte de la situation et ne veut pas s'occuper du traité, en tant qu'il concerne le Canada, sans l'approbation du Parlement canadien.

L'hon. M. FIELDING: Le premier ministre déposera-t-il les documents qui font voir que le gouvernement anglais s'est engagé à ne pas ratifier le traité sans le consentement du parlement canadien? Comme il a fait une déclaration dans ce sens, j'aime à croire qu'il déposera les papiers établissant le bien fondé de son dire.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je n'ai pas parlé de l'existence de documents. C'est un sujet qui a été discuté. Il se peut qu'il existe des documents, il se peut aussi qu'il n'y en ait pas. Je me plais à espérer que l'honorable député ne doute pas de ma parole quand je lui cite un fait absolu. Je lui dis que les membres du cabinet anglais ont admis que la ratification de ce traité doit être proposée au parlement canadien, et que nous désirons, que nous exigeons que notre Parlement se prononce sur ce traité avant de conseiller à Sa Majesté de le ratifier au nom du Canada.

L'hon. M. FIELDING: Certes, je crois sans réserve à tout ce que dit mon très honorable ami. Bien que nous ayons peut-être incontestablement le droit et qu'il soit avantageux de ratifier le traité, j'ai demandé ce qui se produirait au Canada, dans l'empire, dans le monde entier, si nous venions à le rejeter, et la plus grave conséquence que mon très honorable ami nous a signalée, c'est la possibilité d'un changement de gouvernement.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Par-don; mon honorable ami oublie ce que je disais tantôt. Le fait de ne pas ratifier le traité aurait, je l'assure, les plus graves conséquences.

L'hon. M. FIELDING: Lesquelles?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: C'est que le Canada ne serait pas partie à un traité de paix accepté par l'empire.

L'hon. M. FIELDING: Serions-nous en guerre?

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: J'ai déjà dit quelle serait, à notre avis, la situation du pays en pareil cas. Si l'honorable député est encore de ceux qui pensent qu'en dépit des dispositions qui ont été arrêtées, des conventions qui sont aujourd'hui reconnues, du statut qui a été conféré aux Dominions en ces dernières années, il se peut encore que Sa Majesté ratifie ce traité au nom du Canada, peu importe que le Parlement canadien entende l'approuver ou le rejeter, je dois lui dire qu'il en est encore à l'histoire ancienne et qu'il devrait faire accorder ses idées avec la marche du progrès en ces dernières années.

L'hon. M. FIELDING: Je n'ai rien avancé ni discuté; j'ai simplement demandé un renseignement et je l'ai obtenu.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Mon honorable ami s'est peut-être borné à faire une question, mais ce qu'il a donné à entendre saute aux yeux de tous les députés, et le peuple ne sera pas lent à s'en